3396 - Il tient des conversations avec une jeune femme mais sans proférer des propos licencieux.

question

Quel est l’amour permis par l’Islam ? M’est - il permis de m’adresser à ma jeune fille en particulier et de lui écrire sans recourir à des allusions sexuelles ? Puis-je lui dire : je t’aime ? Puis-je l’épouser même si mes parents ne sont pas d’accord ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’amour est permis car c’est un sentiment involontaire qui envahit le cœur indépendamment de tout acte de violation de la loi religieuse comme le regard, la fréquentation etc. Quant à la conversation et l’échange de correspondances, si cela conduit à des conséquences interdites ou si l’on craint qu’il risque d’y aboutir, il n’est pas permis.

En règle générale, je vous conseille de vous en abstenir. Car les choses peuvent débuter en toute innocence puis évoluent de façon à conduire vers l’interdit.

Si vos parents s’opposent à votre mariage, essayez de les convaincre. Si vous n’y parvenez pas, cherchez une autre car cela vaudrait mieux sans que vous le sachiez.